

Recyclage Habilitation électrique H0-B0 exécutant

QSE - Santé et sécurité au travail -

Objectifs :

Mettre à jour ses connaissances relatives au risque électrique.

Prérequis :

Tout public non électricien désirant être sensibilisé aux risques électriques.

Participants :

Personne ayant reçu un titre d'habilitation de même nature que celui à recycler (H0-B0 exécutant).

Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 personnes.

Intervenants :

Cette formation est animée par un consultant formateur certifié.

Il possède, conformément aux recommandations de l'INRS :

- une connaissance en prévention,
- une compétence technique,
- une pédagogie adaptée à un public adulte,
- un titre d'habilitation en adéquation avec la formation dispensée.

Tous nos formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.

Le contenu

210 €
Net de taxes par personne.

G28 REHABELEC F2018

 1 jour, soit 7heures.  Eligible au CPF

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

Sessions à venir - Nous contacter



1. Rappels et retours d'expérience

La réglementation, les responsabilités et les obligations.

Les principes d'une habilitation et les symboles.

L'énergie électrique (notion tension, intensité, résistance...).

Les effets du courant sur l'homme et la conduite à tenir en cas d'accident corporel.

Les opérations d'ordre électrique ou non.

Les risques liés à l'utilisation des outillages, des appareillages électriques.

L'environnement électrique et les limites des domaines de tension.

Les équipements de protection collective (barrière, écran, banderole...).

La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.

2. Pratique

L'appartenance des matériels à leur domaine de tension.

Les limites et les zones d'environnement.

Le contenu d'un titre d'habilitation.

La zone de travail ainsi que les signalisations et repérages associés.

La mise en oeuvre de son matériel et de ses outils.

Les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'un incendie dans un environnement électrique.

Méthodes, moyens et suivi

Méthode(s) pédagogique(s) et moyen(s) technique(s)

Méthodes interactives s'appuyant sur des expériences vécues.

Travaux pratiques effectués par chaque stagiaire.

A l'issue de l'application pratique, le formateur formulera à l'employeur un avis sur l'aptitude du stagiaire à conserver son titre d'habilitation.

Moyen d'appréciation de l'action

Chaque formation fait l'objet d'une évaluation des savoirs et savoir-faire à partir d'un QCM et d'une mise en situation.

Le contenu et les critères de validation de cette évaluation sont les mêmes que la formation suivie soit du type initiale et recyclage.

Le consultant formateur délivrera un avis après formation suivant les prescriptions de la norme NF C 18-510. Le titre d'habilitation électrique est délivré par l'employeur.

Recyclage tous les 3 ans.

Suivi de l'action

Lors de l'exécution de la formation, une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

Partenaires



5 - 7 Place Robert Schuman - 38000 Grenoble - France
T. 04 76 28 29 28 - F. 04 76 28 29 78 - ccifformation@grenoble.cci.fr
www.ccifformation-grenoble.fr
Siret : 183 830 017 00236 - Code NAF : 8532Z

